

L'offre d'accueil des jeunes enfants

Améliorer l'accessibilité des enfants en situation de Handicap dans les structures petite enfance.

Atelier d'idéation en équipe pluriprofessionnelle lors d'une rencontre inter-crèches du 03/03/2023, organisé au sein de l'association Contes et Fleurettes au 14 Allée des Cormorans à Saint-Joseph.

Lors de cet atelier, 8 personnes ont participé aux échanges (2 groupes de 4 personnes se sont formés) afin de proposer des solutions pertinentes et réalisables au sein des crèches.

Durée de l'atelier : 1h30

La socialisation des enfants en situation de handicap est un enjeu majeur dans le monde de la petite enfance. Cependant, la réalité du terrain nous montre actuellement la nécessité de développer des solutions pour améliorer leur intégration dès la petite enfance.

Donner les moyens aux crèches pour accueillir les différents type de Handicap .

Idées / solutions :

- Débloquer dès l'inscription des fonds pour un salarié supplémentaire dans l'équipe
- Aide financière pour aménager la structure
- Formation interne et externe des professionnels.
- Faciliter le partenariat avec les organismes spécialisés comme le CAMSP et leur intégration dans la structure
- Prévoir un temps d'échanges avec la famille et les différents intervenants de l'enfant (médecin , crèche, camsp, pmi....) pour s'assurer de la faisabilité du projet d'accueil ,la mise en place d'un PAI .
- Proposer des temps d'échanges précis entre les différents professionnels pour évaluer la situation et améliorer selon les propositions
(Augmenter les groupes d'analyse de pratiques - GAP)
- Créer du lien autour de l'enfant : permettre des temps de rencontre entre parents et équipe dans la structure
- Mettre en place une référence pour l'accompagnement de l'enfant.
- Créer un partenariat avec les associations pour faciliter l'ouverture vers l'extérieur, pour des temps ludiques et de découverte.
- Avoir un partenariat avec la MDPH , être recensé dans leurs services et faciliter le lien direct.

Conclusion

Suite aux différents échanges lors de l'atelier, nous retenons que toutes les idées sont complémentaires. Les votes ont

démontré que l'idée première à défendre serait d'obtenir des fonds pour le recrutement d'un professionnel supplémentaire dès l'inscription d'un enfant en situation de handicap au sein de la crèche.